



Ressources de données de l'éducation précoce (Varda)

Consignes pour les prestataires de services privés dans le domaine de l'éducation précoce sur la manière d'enregistrer les données par le biais de l'interface Varda

En quoi consiste Varda ?

Les ressources de données de l'éducation précoce (Varda) contiennent les données couvrant toute la Finlande sur les acteurs du domaine de l'éducation précoce, sur les établissements et sur les employés de l'éducation précoce, ainsi que sur les enfants inscrits dans l'éducation précoce et sur leurs tuteurs. Les données de Varda sont utilisées entre autres, pour le développement et la prise de décision dans le domaine de l'éducation précoce, pour la gestion des missions d'autorité publique, ainsi que pour le travail de recherche. En outre, des statistiques sont dressées pour un usage national et international. Le système Varda est régi par les lois sur l'éducation précoce. La Direction générale de l'enseignement est chargée de la maintenance de Varda.

Qui enregistre les données dans le système Varda ?

Les communes et groupements de communes qui organisent les services d'éducation précoce ont enregistré des données de l'année 2019 dans le système Varda. À partir de début 2020, l'obligation d'enregistrement sera élargie et concernera également les prestataires de services de l'éducation précoce. Ceux-ci englobent les assistantes maternelles, ainsi que les garderies familiales et les garderies qui disposent d'un code entreprise (y-tunnus) pour exercer leurs activités d'éducation précoce, et qui ont fait une déclaration de prestation de services d'éducation précoce à la commune.

Quelles données sont enregistrées ?

Les données seront enregistrées en deux phases : données relatives aux prestataires de services, aux établissements et aux enfants à partir du 01/01/2020, données relatives aux tuteurs et aux employés à partir du 01/09/2020. Vous obtiendrez des consignes plus précises sur les données enregistrées dans la liste d'informations de Varda. Le catalogue de données relatif au prestataire de services, aux bureaux et aux enfants figure à l'adresse <https://wiki.eduuni.fi/pages/viewpage.action?pageId=190613098>. À la page, vous trouverez des liens vers les infos et les formations. Vous pouvez utiliser le service Varda en finnois ou en suédois.

Procédez de la manière suivante :

1. Enregistrez-vous à l'adresse <https://virkailija.opintopolku.fi/varda-rekisterointi/>

L'enregistrement peut être fait par une personne dont le droit d'effectuer des démarches de la part de l'entreprise est inscrit dans les données officielles de l'entreprise. Pour l'enregistrement, vous avez besoin d'identifiants bancaires finlandais, d'un certificat mobile ou d'une carte d'authentification afin de pouvoir vous authentifier fortement. Pendant l'enregistrement, vous nommez la personne qui obtient les droits d'utilisateur principal de Varda, qui est chargée des droits d'utilisation de votre organisation dans le système Varda. Pour une garderie, il faut désigner au moins deux utilisateurs principaux. La commune traite, c'est à dire approuve ou rejette l'enregistrement.

2. Créez vos identifiants

Lorsque l'enregistrement est approuvé, l'utilisateur principal de Varda reçoit un lien dans sa boîte e-mail qui lui permet de créer un identifiant pour lui-même, et ensuite, en tant qu'utilisateur principal de la garderie ou de la crèche familiale, peut inviter d'autres membres à Varda.

L'utilisateur principal et l'enregistreur des données peuvent être la même personne. Vous pouvez aussi octroyer des droits de visualisation dans Varda, pour voir les données enregistrées dans le



système par le prestataire de services. En savoir plus sur les droits d'utilisation :
<https://wiki.eduuni.fi/pages/viewpage.action?pageId=190612679>

3. Enregistrez les informations dans Varda par l'intermédiaire de l'interface.

Les données sont enregistrées dans Varda par le biais de l'interface du service Opintopolku.fi de la Direction générale de l'enseignement à l'adresse <https://virkailija.opintopolku.fi/varda>. Vous trouverez les instructions en finnois pour utiliser l'interface sur la chaîne Youtube de la Direction générale de l'enseignement :
https://www.youtube.com/playlist?list=PLsBm4tVhwd2H88OOrgJH2OZjkA5I_Zeu3

Pensez bien à mettre à jour les données par la suite

Le prestataire de services privé est tenu responsable que les données enregistrées dans le système Varda sont correctes et à jour. Les mises à jour des nouvelles données et des données modifiées se font par l'intermédiaire de l'interface d'ici le 15 du mois et le dernier jour du mois.

Parlez de Varda aux tuteurs de l'enfant

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), il faut toujours communiquer l'enregistrement des données personnelles aux personnes concernées, c'est à dire aux personnes enregistrées. Ceci est l'obligation de l'autorité du registre, c'est-à-dire l'enregistreur des données. Vous devez donc informer sur Varda de votre enregistrement des données concernant les enfants et les tuteurs, ainsi que des données concernant les employés à vos employés. De plus, vous devez élaborer une politique de confidentialité. La Direction générale de l'enseignement a préparé des documentations que vous pouvez utiliser pour informer de Varda (communiqué modèle) et en élaborant votre politique de protection de la vie privée (clauses modèles). Les documentations se trouvent à l'adresse
<https://wiki.eduuni.fi/pages/viewpage.action?pageId=190613098>.

Où obtenir de l'aide pour la mise en service et l'utilisation de Varda ?

Le service client de Varda assure un service par voie électronique à l'adresse varda@opintopolku.fi. Vous obtiendrez aussi un support dans les formations, les cliniques Varda, ainsi que sur le service en ligne qui traite de Varda en finnois et en suédois. En savoir plus sur le service clients :
<https://wiki.eduuni.fi/display/OPHPALV/Asiakaspalvelu>

Ordonnance de la Direction générale de l'enseignement , catalogue de données, consigne et documentation pour donner des informations sur Varda :
<https://wiki.eduuni.fi/pages/viewpage.action?pageId=190613098>

OPH 7/2023